



AVIS PUBLIC

Séance ordinaire du conseil du mois de septembre **Changement de l'endroit où se tiendra la séance**

(Loi sur les cités et villes, RLRO, c. C-19, art. 318)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

La séance ordinaire du conseil municipal du mardi 8 septembre 2020 se tiendra, si la température le permet, au parc des Générations situé sur le boulevard Perrot (au coin de l'avenue du Parc), à L'Île-Perrot, dès 19 h 30.

Donné à L'Île-Perrot, ce 26 août 2020.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière